

---

[Imprimer](#)

## **Une consultation pour le plan guide de l'ex-voie de desserte orientale**

Image

---

**Le 13 janvier 2019, une consultation pour la réalisation d'un plan guide sur le secteur de Champigny Paris est (ex-voie de desserte orientale) a été publiée à l'initiative d'Epamarne en charge de l'aménagement du site.**

Un contrat d'intérêt national (CIN) portant sur l'ancienne voie de desserte orientale entre les gares de Villiers-sur-Marne et de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) a été signé le 3 mai 2018. Le foncier de cette voie avait, par le passé, été acquis par l'Etat pour y mener des projets routiers, finalement abandonnés, puis cédé à Epamarne pour y réaliser des opérations d'aménagement.

L'aménageur a lancé un marché pour la conception du plan guide du secteur désormais appelé Champigny Paris est. La mission est décomposée en trois phases : diagnostic, scénarios et plan guide. L'EPA recherche des prestataires disposant des compétences suivantes : architecture, urbanisme, paysage, ingénierie VRD, approche environnementale de l'urbanisme et développement durable.

## **Grand Paris express et Altival**

L'objectif de cette opération est de voir émerger un territoire « innovant et durable », réparti sur 130 ha et répondant aux enjeux de mobilité, de développement économique, de préservation paysagère et d'urbanisation du territoire. La future gare de Bry-Villiers-Champigny, qui doit être desservie en 2025 par la ligne 15 du Grand Paris express, doit s'y implanter.

« L'arrivée du métro pourrait faire venir plus de 400 emplois nouveaux et durables », estime le préfet du Val-de-Marne Laurent Prévost. Ce site, qui a donc vocation à accueillir de l'activité ainsi que du logement, sera également traversé par le bus en site propre Altival qui reliera Ormesson à Noisy-le-Grand. Epamarne considère "indispensable de repenser ce site pour y faire émerger une démarche territoriale équilibrée, cohérente et en lien direct avec le tissu urbain existant".

